BÉGARD | BELLE-ISLE-EN-TERRE | BOURBRIAC | BRÉLIDY | BULAT-PESTIVIEN | CALANHEL | CALLAC | CARNOËT | COADOUT | DUAULT | GRÂCES | GUINGAMP | GURUNHUEL | KERFOT | KERIEN | KERPERT | KERMOROC'H | LANDEBAËRON | LA CHAPELLE-NEUVE | LANLEFF | LANLOUP | LOC-ENVEL | LOHUEC | LOUARGAT | MAËL-PESTIVIEN | MAGOAR | MOUSTÉRU | PABU | PAIMPOL | PÉDERNEC | PLÉHÉDEL | PLÉSIDY | PLOËZAL | PLOUBAZLANEC | PLOUÉZEC | PLOUGONVER | PLOUISY | PLOUMAGOAR | PLOURAC'H | PLOURIVO | PLUSQUELLEC | PLOUËC-DU-TRIEUX | PONT-MELVEZ | PONTRIEUX | QUEMPER-GUÉZENNEC | RUNAN | SAINT-ADRIEN | SAINT-AGATHON | SAINT-CLET | SAINT-LAURENT | SAINT-NICODÈME | SAINT-SERVAIS | SENVEN-LÉHART | SQUIFFIEC | TRÉGLAMUS | TRÉGONNEAU | YVIAS

N°02

Novembre 2019

mon Agglo Guingamp Paimpol

DE L'ARMOR À L'ARGOAT

+

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

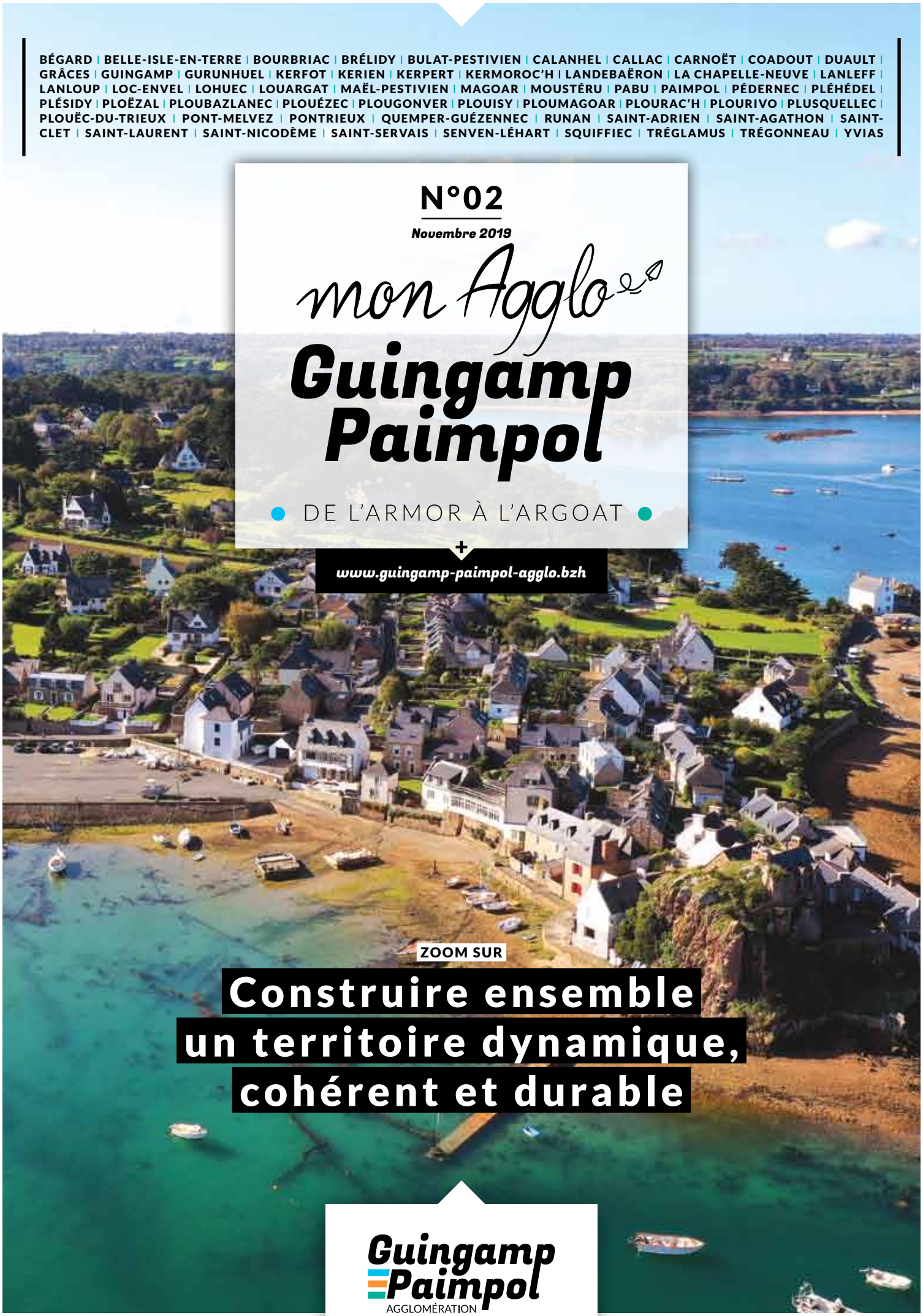

ZOOM SUR

Construire ensemble un territoire dynamique, cohérent et durable

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

Autorisation d'urbanisme

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement soumis à une autorisation d'urbanisme (changement de fenêtres, démolition, construction d'une annexe, d'une maison individuelle, aménagement d'un lotissement,...) ? Votre dossier doit être déposé à la mairie de la commune dans laquelle les travaux sont envisagés. Deux fois par mois, à Guingamp et Plourivo, les architectes conseil du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tiennent une permanence et apportent une aide et un conseil aux usagers. Prenez rendez-vous auprès du service instructeur de l'agglomération.

La procédure d'instruction

Dans le cadre du renforcement du lien avec les communes, pour bénéficier d'un service compétent, plusieurs mairies mutualisent leur service pour les autorisations d'urbanisme au sein de Guingamp-Paimpol Agglomération.

1. **Dépôt du dossier en mairie**
2. **La mairie transmet le dossier au service instructeur**
3. **Instruction du dossier**
4. **Le service propose un projet de décision au Maire**
5. **Le Maire signe et délivre l'autorisation au demandeur**

*Pour télécharger les formulaires des autorisations d'urbanisme, vous pouvez utiliser le site : **service-public.fr***

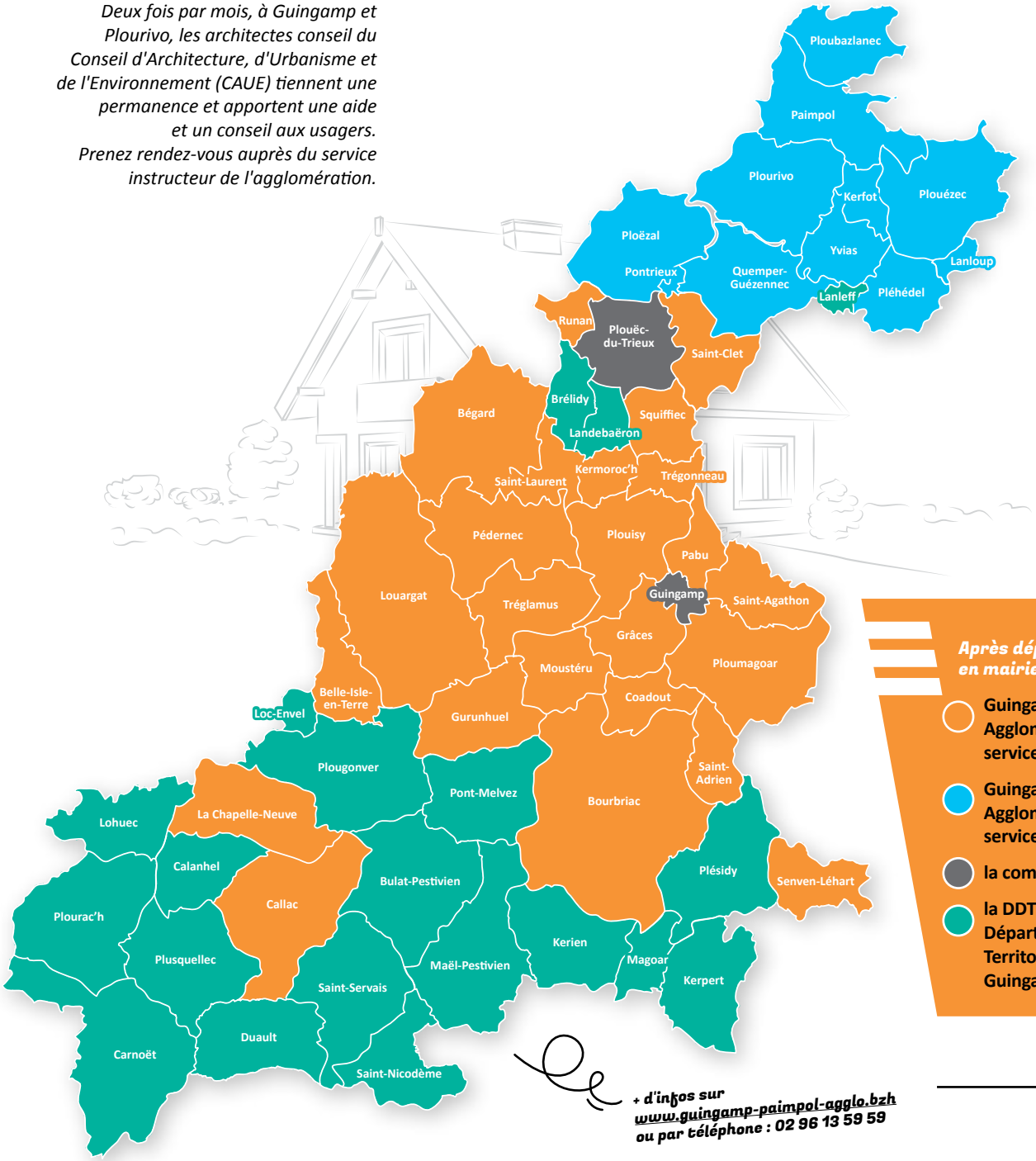

Après dépôt du dossier en mairie, instruction par...

- Guingamp-Paimpol Agglomération service basé à Guingamp
- Guingamp-Paimpol Agglomération service basé à Plourivo
- la commune
- la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) Guingamp-Rostrenen

+ d'infos sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh ou par téléphone : 02 96 13 59 59

04
MES ACTUS

06
MES INFOS
+ Eau la la !!! C'est beau la mer
+ Nouvelle collecte des déchets à Callac
+ Mobilité : continuité de service et nouveautés en 2020
+ Ciné Jeunesse : des réductions pour les 14-25 ans

08 et 09
ZOOM SUR
Construire ensemble un territoire dynamique, cohérent et durable

10
MES RENCONTRES
Portrait
+ Erwan Cariou, Kinkl
Portraits croisés
+ L'image qui parle
+ Mélanie Gaultier

12
MES SERVICES
Préserver le milieu naturel, une priorité de l'assainissement non collectif

13
MES GRANDS PROJETS
Coopération décentralisée à Madagascar

14
MES ÉVÈNEMENTS

15
MON AGENDA

Edito

Vincent Le Meaux
Président de Guingamp-Paimpol Agglomération
Prezidant Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêrioù

Bienvenue dans ce deuxième numéro du magazine de l'agglomération, qui rassemble des sujets vastes : de la montée en puissance de l'action sociale aux documents d'urbanisme, soit du CIAS jusqu'au point d'étape du PLUi. Ce dernier, document de planification territorial est un outil stratégique au service du territoire. Il s'est construit dans une logique coopérative et collaborative car il ne s'agit pas pour nous de régenter la vie des communes mais d'agir ensemble. Nous souhaitons faire cause commune pour établir ce plan, avec une vision bretonne, costarmoricaine et de territoire. Un territoire accueillant et innovant ne sont pas que des mots extraits de notre projet de territoire, c'est l'intention quotidienne de nos actions. Autant d'atouts mis en avant dans les dispositifs d'attractivité auxquels notre agglomération contribue.

Pennad-stur

Deuet mat oc'h en eil niverenn Magazin an Tolpad-kêrioù, a gaver enni danvez a bep seurt : eus pouez an obererezh sokial ac'h a war greskiñ betek an teulioù a sell ouzh kempenn ar c'hêrioù, da lavaret eo eus ar greizenn obererezh sokial etrekumunel (CIAS) betek ar poent war steuñv lec'hel ar c'hêraozañ etrekumunel (PLUi). Ur benveg strategel pouezus eo an teul-se, e servij Gwengamp-Pempoull Tolpad evit kempenn e dachenn. Savet eo bet diwar ul labour kaset asambles rak n'eo ket ober hon mestr e buhez ar c'humunioù a a c'houllomp, ober traoù asambles ne lavaromp ket. Fellout a ra dimp bezañ a-unan evit sevel ar steuñv-se gant ur mod breton da welet an traoù, stag ouzh hon departamant hag ouzh hon c'hornad. Lavaret omp ur vro degemerus hag ijin ganti zo ouzhpenn komzioù en hon raktres tiriad : ar pezh ac'h a d'ober sichenn hon labour pemdez. Sed aze ar perzhioù a vez lakaet er penn a-raok en oberoù evit sachañ an dud betek hon bro a vez sikouret gant Gwengamp-Pempoull.

Guingamp-Paimpol Agglomération | 11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp
Directeur de publication | Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération
Responsable de la publication | Romain Rollant, Directeur général des services
Rédactrice en chef | Coralie Belliard, Directrice de la communication, de la promotion du territoire et de la relation aux usagers
Rédaction | Annaïk Michel, Mélanie Briand, service communication
Crédits photos | Bruno Torrubia (photo couverture : vue aérienne de Loguivy-de-la-Mer) | Théophane Tournemine
Création, conception | Le Studio | www.lestudio.bzh
Impression | Roto Armor
Tirage | 45 000 exemplaires | Imprimé sur papier 100 % PEFC
Distribution | La Poste
Pour toutes questions sur le magazine : communication@guingamp-paimpol.bzh

+ ***Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh***

Pour ne rien rater de l'actualité...

Temps de change au multi-accueil

PETITE ENFANCE

Des couches bio pour les bébés de l'agglo

Depuis la rentrée, les bébés accueillis dans les différents multi-accueils de l'agglomération à Guingamp, Ploumagoar, Bégard et Paimpol, sont changés avec des couches bio. Fabriquées avec des matières plus écologiques et moins de composants chimiques, les couches bio limitent les risques d'irritations et d'allergies, elles sont confortables et tout aussi absorbantes que les couches classiques. Un bien-être supplémentaire pour les enfants.
En regroupant leurs achats, les trois structures du territoire ont obtenu un tarif avantageux, légèrement inférieur à celui du marché précédent faisant ainsi rimer écologie avec économie.

Publications de l'agglo

Composé de cinq orientations et 16 objectifs, le projet de territoire de l'agglomération est disponible sur le site internet de l'agglomération : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh, vous y trouverez également **le rapport d'activités 2018** de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Scooter disponible pour vos déplacements

EMPLOI

Scoot'n Job, la solution pour les saisonniers

Disposer d'un moyen de transport pour les trajets domicile-travail facilite l'accès à l'emploi. Le dispositif Scoot'n Job mis en place sur le secteur de Paimpol depuis le mois de juillet, permet aux saisonniers de louer un scooter électrique pour une période allant de 15 jours à deux mois à un tarif très attractif. Pour ce faire, il suffit de résider sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, de présenter un contrat de travail dans une entreprise du secteur et d'être titulaire du permis AM ou B. Les accessoires, casque, gants, antivol et top case sont fournis.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès des partenaires de l'agglomération : la Mission locale, Pôle Emploi, le CCAS de Paimpol et Cap Emploi 22 à Saint-Brieuc.

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/au-quotidien/vivre/se-deplacer/mobilites-electriques
www.facebook.com/GuingampPaimpolAgglo

ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) évolue

Atelier Microtel à Callac

Afin de développer sa politique d'action sociale, Guingamp-Paimpol Agglomération a mis en place une nouvelle organisation en concertation avec les communes.
Les actions du CIAS se renforcent et viennent s'inscrire en complémentarité de celles menées par les différents Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).
Basé à Bourbriac, le CIAS interviendra dans de nombreux domaines : la santé, la prévention de la délinquance, l'accompagnement à la mobilité, la lutte contre la fracture numérique, l'accueil des gens du voyage... Le CIAS héberge l'EHPAD à Pontrieux.

Site d'Émergence à Guingamp

ÉCONOMIE

Émergence : un accueil pour les pros et les porteurs de projet

Les Directions des Services Développement et Attractivité et Enfance Jeunesse de Guingamp-Paimpol Agglomération ont récemment pris leurs quartiers dans le bâtiment Émergence, implanté sur le site de l'Université Catholique de l'Ouest à Guingamp.
La proximité des différents acteurs de l'emploi et de la création d'entreprise comme Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi et la Boutique de Gestion des Entreprises (BGE) est un atout pour les porteurs de projet. Il était donc légitime que les équipes du développement économique et touristique s'installent au plus près !

**Vous cherchez un lieu pour installer votre entreprise ou vous recherchez de l'immobilier ou du foncier pour vous installer ?
Vous souhaitez avoir des informations sur les subventions, les aides ou vous avez un projet d'implantation touristique ?
Les services de l'agglomération vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 17h (hors pause méridienne).
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 02 96 13 59 59.**

ATTRACTIVITÉ

« Passez à l'Ouest » et « Faites l'Armor avec nous » !

De nombreuses études démontrent que beaucoup de citadins, les franciliens notamment, aspirent à un rythme de vie plus calme dans un cadre plus agréable. C'est en tenant compte de cette tendance que la Région Bretagne et Côtes-d'Armor destination ont décidé de lancer récemment deux campagnes de communication pour valoriser le dynamisme et les atouts de notre territoire. Partenaires de l'agglomération, « Passez à l'Ouest » et « Faites l'Armor avec nous » rencontrent un vif succès sur le web et les réseaux sociaux.

**Plus d'informations sur notre site internet
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh**

Les viviers à Loguivy-de-la-Mer

MER ET LITTORAL

Un projet de bâtiment maritime à Loguivy-de-la-Mer

Propriété de Guingamp-Paimpol Agglomération depuis 2012, l'ancien bâtiment des viviers fait l'objet d'un projet innovant. Cette surface de 1000 m² sur le port de Loguivy-de-la-Mer devrait être réhabilitée pour offrir aux professionnels du secteur maritime des espaces de stockage et d'exploitation pour les crustacés, les coquillages, les poissons ou les algues ainsi que des bureaux. Un dossier de subventions a été déposé auprès du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche, la Région Bretagne et le Pays de Guingamp.

PROXIMITÉ

Maison de l'agglomération à Plourivo

Les services de la Mairie de Plourivo sont installés dans les locaux de Guingamp-Paimpol Agglomération depuis le 21 octobre à Plourivo, 2 rue Yves-Marie Lagadec. L'agglomération a souhaité mettre en place un nouveau dispositif baptisé « Maison de l'agglomération ». Ce regroupement de services sur un même site a pour objectif de faciliter le parcours de l'usager tout en renforçant les liens de proximité. Le site accueille une quarantaine d'agents au total. L'accueil se fait du lundi au vendredi par les agents de la mairie et de l'agglomération.

**Contact : mairie 02 96 55 90 20, agglomération 02 96 13 59 59
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh
www.plourivo.fr**

Siège de l'agglomération à Guingamp

VISIBILITÉ

Vos équipements mieux signalés

Pour la première fois depuis la création de l'agglomération, les 58 sites et équipements ont fait l'objet d'une signalétique commune pour mieux identifier et donner de la cohérence à l'ensemble des bâtiments gérés par l'agglomération, et ce, dans le respect de l'environnement proche. Maisons nature, gymnases, centre culturel La Sirène, piscines, pôle nautique, déchèteries... sont désormais aux couleurs de votre agglomération. 175 panneaux au total ont été créés ou remplacés et, dans le respect de la Charte « Ya d'ar brezhoneg », ceux du siège de l'agglomération et de la Maison de l'agglomération de Plourivo sont en bilingue français/breton.

+ ***Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh***

TRI DES DÉCHETS

Nouvelle collecte des déchets à Callac

Dans le cadre de l'harmonisation des collectes de l'agglomération, le secteur de Callac bénéficiera dès janvier 2020 d'une collecte de proximité permettant de trier davantage d'emballages en plastique et aluminium.

Dans le bourg de Callac, chaque foyer bénéficiera de poubelles jaunes individuelles d'ici la fin de l'année. Dans les communes de Bulat-Pestivien, Calanhel, Carnoët, Duault, Lohuec, Maël-Pestivien, Plourac'h, Plusquellec, Saint-Nicodème et Saint-Servais des bacs jaunes grand volume seront installés sur les points de regroupement habituels. Le ramassage des bacs à couvercle jaune, pour la collecte sélective, et des bacs à couvercle gris, pour les ordures ménagères, sera assuré toutes les deux semaines par les services de Guingamp-Paimpol Agglomération.
À partir du 1er janvier également, les points de collecte du verre seront vidés par les services de l'agglomération. Leurs emplacements restent les mêmes, leur nombre sera augmenté selon les besoins.
Un guide détaillé sur l'extension des consignes de tri, le nouveau mode de collecte et le devenir des déchets sera prochainement envoyé à chaque foyer.
Afin d'informer de ces changements d'organisation et de distribuer les poubelles jaunes individuelles, des permanences seront assurées en décembre à Callac : jeudi 12 et vendredi 13, de 8h à 14h, et du lundi 16 au vendredi 20, de 12h à 18h ZA de Kerguiniou, le samedi 21 décembre à la déchèterie.

Service prévention, collecte et valorisation des déchets
dechets@guingamp-paimpol.bzh
Tél. 02 96 13 59 59
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/au-quotidien/preserver-recycler/dechets/collecte-des-dechets

Ramassage des bacs de collecte sélective

ENVIRONNEMENT

Eau la la !!! C'est beau la mer

De mi-juin à mi-septembre, une campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement et du milieu marin a été menée sur le littoral. L'objectif était d'inciter les usagers, les plaisanciers et les touristes à protéger la mer en adoptant des gestes responsables. Pour ce faire, deux médiateurs, Caroline Normand et Josselin Kerboull, sont allés à la rencontre des associations, des capitaineries, des offices de tourisme et des plaisanciers, afin de diffuser un guide des bonnes pratiques nécessaires à la préservation de la qualité de l'eau, du littoral et de la biodiversité.
Approche des oiseaux et mammifères marins, mouillage et protection des herbiers de zostères, règlementation de la pêche, tri des déchets, gestion des eaux usées, pratique du carénage... sont autant de thématiques traitées avec humour dans ce livret pédagogique et ludique qui vient en complément du site internet dédié à l'opération : protegeonslamer.bzh
Les médiateurs ont aussi pu échanger avec les plaisanciers et recueillir leurs témoignages sur les problématiques qu'ils rencontrent pour mettre en pratique les bons usages et la réglementation.
Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion-Trégor Communauté et le Pays de Guingamp qui sont gestionnaires de sites Natura 2000 et porteurs de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) se sont associés pour mener cette campagne. Dispositif en partie financé par l'Agence Française pour la Biodiversité.
Bien au-delà d'une opération saisonnière, « Eau la la !!! C'est beau la mer », nous concerne tous parce que chaque geste compte pour nos océans !

Sensibilisation auprès de plaisanciers

MOBILITÉ

Continuité de service et nouveautés en 2020

Trois lignes Axéobus pour faciliter vos déplacements

Dans le cadre de ses compétences, l'agglomération gère une partie des transports collectifs disponibles sur son territoire. En 2018, elle a souhaité structurer ses offres de mobilité au travers d'une délégation de service public pour renforcer son réseau de transport et ainsi mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants. La délégation de service public des mobilités sur le territoire vient d'être confiée fin août, à la société Transdev.

Ainsi, avec la prise d'exploitation en octobre :

- Les trois lignes régulières de transport urbain Axéobus qui desservent Grâces, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon restent inchangées. Tout comme le service Axéoplus, destiné aux personnes âgées de plus de 80 ans et aux personnes à mobilité réduite ou ayant une carte d'invalidité à 80 % ou plus.
- Le service de Transport À la Demande TAD Axéo est aussi maintenu ; la réservation du trajet reste obligatoire la veille avant midi pour des déplacements vers la ville centre ou la gare. Des correspondances TER ou Tibus sont possibles pour les trajets en dehors de ces zones.
- De nouveaux services seront proposés dès 2020 avec un nouveau zonage de TAD, l'accès aux lignes scolaires, un service de vélos et d'autos partagés... À suivre dans le prochain magazine !

Le saviez-vous ?

La délégation de service public est un contrat par lequel notre agglomération confie la gestion du service public « Mobilité » à un délégataire privé.
Objectifs : gérer uniquement les services (et non pas le patrimoine, propriété de l'agglomération), bénéficier de l'expertise métier forte du délégataire et de ses équipes, partager les éventuels risques financiers.

Un renseignement ? Une question ?

Un numéro de téléphone : 02 96 68 00 08
Une adresse mail : contact@axeo-mobilites.bzh
Un site internet : www.axeo-mobilites.bzh
Et une agence située au 22 rue Saint-Yves à Guingamp

JEUNESSE

Ciné Jeunesse : des réductions pour les 14-25 ans

Des bons de réduction pour le cinéma

Avec 4 000 coupons de réduction utilisés depuis 2017, l'opération « Ciné Jeunesse » est un succès !
Guingamp-Paimpol Agglomération reconduit donc l'opération, en partenariat avec les salles locales de cinéma. Ce dispositif permet de bénéficier d'une remise de 2,50 € sur le prix d'une place.

Comment en bénéficier ?

Vous avez entre 14 et 25 ans, vous habitez sur l'une des 57 communes du territoire, vous pouvez retirer le coupon dans un point relais du territoire : MJC, service jeunesse, local jeunes, médiathèque, foyer de jeunes travailleurs ou mairie*.
Ce coupon est valable dans les trois cinémas de l'agglomération : La Belle Équipe à Callac, Les Korrigans à Guingamp, Cinéma Breiz à Paimpol. Il n'y a pas de limite de date, ni de quantité limitée sur l'année.

Aussi, le Service Jeunesse de Guingamp-Paimpol Agglomération organise régulièrement, avec ces trois cinémas, des soirées thématiques où sont diffusés des documentaires ou des courts métrages destinés aux jeunes.

Une autre façon de soutenir la culture et de rendre accessible le septième art au plus grand nombre.

* toutes les adresses pour retirer les coupons sur : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/se-divertir/culture/operation-cine-jeunesse

+ Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

ZOOM SUR

Construire ensemble un territoire dynamique, cohérent et durable

DOCUMENT DE PLANIFICATION TERRITORIAL, LE PLUI, PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, FIXE LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET D'HABITAT ET LES RÈGLES D'OCCUPATION DU SOL POUR 10 ANS. IL DOIT CONCILIER DÉVELOPPEMENT URBAIN ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. CONÇU EN COLLABORATION AVEC LES 57 COMMUNES DU TERRITOIRE, IL SE CONSTRUIT EN PLUSIEURS ÉTAPES.

1. Le diagnostic
Quelle est la situation actuelle ?
Un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte.

2. Le PADD
Quel territoire voulons-nous ?
Une stratégie et des objectifs de développement pour le territoire à horizon 2030.

3. Le règlement de zonage
Comment atteindre notre but ?
Définir de nouvelles règles applicables aux autorisations de construction par type de zone (urbaines, à urbaniser, naturelles, agricoles).

4. La validation
Qu'en pensent les partenaires et la population ?
Consultation des partenaires, enquête publique, entrée en vigueur du PLUi.

Du diagnostic au PADD

Pour établir un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui définit les règles du PLUi, un diagnostic territorial a été réalisé permettant de faire un état des lieux et d'identifier les singularités du territoire. Cet été, une exposition a été proposée sur les sites de l'agglomération pour en présenter les conclusions et enjeux. Le PADD a été construit en collaboration avec les communes, a fait l'objet de débats en Conseil Communautaire et de concertations publiques (150 personnes ont participé aux trois réunions organisées sur le territoire). Le PADD sera aussi débattu dans chaque conseil municipal entre novembre et décembre. Trois axes essentiels sont déjà précisés : viser l'excellence environnementale, rendre le territoire accueillant et innovant et planifier un aménagement cohérent, solidaire et audacieux. Une nouvelle exposition sur les orientations en terme d'aménagement sera prochainement proposée sur les sites de l'agglomération.

Les spécificités du PADD

L'objectif est avant tout d'offrir aux habitants une qualité de vie et d'affirmer notre ruralité pour se démarquer des grands pôles urbains voisins. Le territoire possède de nombreux atouts qu'il faut valoriser : son patrimoine naturel, son dynamisme culturel et associatif, son potentiel de développement économique... L'aménagement doit prendre en compte la protection des milieux et des ressources, mais aussi garantir la santé publique. Un meilleur maillage du territoire doit garantir et favoriser l'accès aux services et aux commerces, c'est un enjeu important de proximité et d'équité. Les règles d'urbanisme intercommunales doivent privilégier la sobriété foncière pour limiter l'étalement urbain, préserver les terres agricoles, les espaces naturels et protéger la biodiversité. Des choix en matière d'habitat, d'économie, d'équipements et de mobilité seront faits dans ce sens.

Réunion publique le 10 septembre à Guingamp

Les objectifs du PLUi à 10 ans

- **Plus de 50%** de réduction de la consommation des terres agricoles
- **5000** nouveaux habitants
- **333** nouveaux logements par an
- **22 000 hectares** d'espaces naturels à préserver
- Reconquérir **22%** des logements vacants

Viser l'excellence environnementale, un atout majeur de valorisation et d'amélioration du cadre de vie

Des paysages emblématiques et des ressources naturelles rendent notre territoire particulièrement attractif. Protéger la ressource en eau et préserver sa qualité est un objectif majeur sur l'ensemble de l'agglomération, en zones urbaines et rurales comme sur le littoral ou dans le milieu marin. De même, une attention particulière doit être portée à la qualité des sols et à leur répartition pour sauvegarder la biodiversité et maintenir l'usage agricole nécessaire à la production alimentaire. La valorisation de notre environnement doit également prendre en compte les sites emblématiques qui font notre identité, qu'ils soient naturels ou architecturaux. Le développement de notre territoire passe aussi par la recherche de la sobriété énergétique et la maîtrise de la consommation, une obligation pour faire face au changement climatique.

Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre

Renforcer l'attractivité du territoire est essentiel pour le dynamisme démographique et économique de l'agglomération. Offrir aux entreprises les conditions nécessaires à leur installation et leur croissance est un réel enjeu, comme le soutien à l'innovation, l'agriculture, la sylviculture et l'activité maritime secteurs porteurs localement. Les mesures à mettre en place doivent aussi s'accompagner d'une offre adaptée de logements et d'un accès équitable aux équipements, services et commerces. Aussi, pour affirmer cet aménagement, les transports doivent faciliter la mobilité. Enfin, mettre en valeur les spécificités de chaque commune est important pour maintenir la convivialité et la proximité.

Planifier un aménagement cohérent, solidaire et audacieux

Le développement du territoire ne peut s'envisager que dans son ensemble. La revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes doit favoriser la densification des espaces déjà urbanisés et se recentrer autour des cœurs historiques. Les objectifs de densité résidentielle se réfléchissent selon la dynamique de chaque commune. Il est important que les grandes communes comme Guingamp et Paimpol notamment, soient des relais en matière d'équipements, de services et d'emploi pour que le maillage territorial soit cohérent. À l'échelle communale, les périphéries devront être aménagées pour créer des liens harmonieux entre ville, campagne et littoral. L'intégration paysagère participe au rayonnement du territoire. L'habitat de demain est aussi un sujet central : accompagner au mieux les parcours de vie est une priorité et la sobriété énergétique une nécessité.

La sobriété foncière

Une analyse des espaces urbanisés a été réalisée par l'agglomération pour identifier le foncier disponible, les grandes parcelles constructibles dites « fonds de jardin » et ce que l'on appelle les « dents creuses », espaces non construits entourés de terrains bâtis. La reconquête des logements vacants (plus de 5000 sur l'agglomération) est également un levier pour préserver nos espaces naturels. En ce sens, l'objectif serait de produire 60 % des nouveaux logements à venir au cœur des secteurs urbanisés et de reconquérir 22 % de l'habitat vacant.
Cette politique de limitation de l'étalement urbain est étroitement liée au Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et au Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit les investissements et les actions à mener en matière de logement public ou privé, tant pour l'accession, que la location, la construction ou la réhabilitation.

Vue aérienne d'une dent creuse à Lohuec

Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

PORTRAIT

Erwan Cariou

KINKL

UN ARTISTE EN MÉTAL

“ Artiste, artisan et créatif, Erwan Cariou aime travailler les matières nobles que sont le bois et le métal. Toutes les pièces qui sortent de son atelier sont uniques, le mobilier contemporain est réalisé sur-mesure, les escaliers, claustras, portails ou garde-corps sont tous originaux.

Une douzaine de chaises en métal fraîchement peintes en noir sèchent devant l’atelier et quelques tables basses en bois et acier sont en cours de finition. La commande pour un nouveau bistrot qui ouvre prochainement à Rennes est presque prête ! L’été a été chargé chez Kinkl et la rentrée l’est tout autant.

Erwan Cariou a déménagé en juin son entreprise dans la Zone Artisanale de Coat Yen à Bégard après deux ans d’activité à Bourbriac où il partageait ses locaux. Il a saisi l’opportunité de bénéficier d’un atelier relais proposé par l’agglomération, un bail à loyer modéré réservé aux créateurs d’entreprise. Tout y est bien ordonné, quelques belles pièces attendent d’être terminées pour être livrées à des professionnels ou des particuliers et les bureaux ont été aménagés avec des meubles en bois et métal faits sur-mesure bien sûr !

Avec Kinkl, Erwan Cariou a lié ses deux passions, la création artistique et le travail de l’acier. Après plusieurs années passées au sein de métalleries classiques, il a fait le choix de l’artisanat et réalise sur commande des pièces uniques. Du mobilier à l’esprit industriel qui mélange avec élégance le métal et différentes essences de bois selon son inspiration. Tables, chaises, tabourets, buffets, rangements… sont autant de créations Kinkl, au design moderne, aussi pratiques qu’originales. Le succès est au rendez-vous, les clients d’Erwan Cariou viennent de toute la Bretagne pour faire réaliser sur-mesure des meubles, des escaliers, des aménagements intérieurs ou des éléments extérieurs, portails ou garde-corps. ●

Kinkl I Erwan Cariou
ZA de Coat Yen I 22140 Bégard
Tél. 06 32 35 12 09 I www.kinkl.bzh
www.facebook.com/Kinkl-448733228832993/

Biographie

2001 à 2005	Études d’arts plastiques à Brest et Quimper
2009	Formation en chaudronnerie et métallerie à Saint-Nazaire
2017	Création de l’entreprise Kinkl à Bourbriac
2019	Installation de Kinkl dans la Zone Artisanale de Bégard

+

Dans cette rubrique, nous avons choisi de valoriser la proximité, les circuits courts, les relations prestataire-usager car les liens qui se tissent entre les individus, les associations ou les entreprises placent la valeur humaine au cœur de notre territoire.

PORTRAITS CROISÉS

L'image qui parle

L'ASSOCIATION QUI COLLECTE LA PAROLE

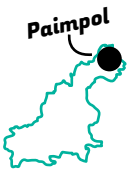

Créer du lien entre les personnes, provoquer des rencontres, privilégier l'échange et le partage, donner la parole et la valoriser, faciliter l'accès à la culture, encourager les initiatives citoyennes, fédérer les associations autour de projets communs… sont tous les objectifs que « L'image qui parle » s'est fixé. Chaque action menée par ce collectif depuis 2013 leur donne sens.

Véritable laboratoire créatif à l'écoute du territoire, des acteurs locaux et de citoyens, « L'image qui parle » collecte la parole pour la restituer au mieux avec différents outils. Photographie, vidéo, ateliers de théâtre, d'écriture, de slam ou de musique, résidences d'artistes, événements culturels sont autant d'occasions de raconter des histoires de vie et de moyens pour favoriser l'échange.
« L'image qui parle », c'est aussi un lieu à Paimpol. La Fabrique à paroles, siège de l'association, permet l'organisation d'expositions, de spectacles, de projections ou de débats. Et comme la rencontre est au cœur de toutes les démarches de ce collectif, la caravane de l'association se déplace désormais sur le territoire pour diffuser ce qui a été fait et construire avec le public de nouveaux projets.

Impliquer les jeunes est aussi un axe majeur. Plusieurs opérations ont été menées, ou sont en cours, en partenariat avec le Conseil de Développement du Pays de Guingamp, les établissements scolaires ou la K'fêt à Paimpol. L'image qui parle accueillera aussi cette année une bénéficiaire du Pass'Engagement.
N'hésitez pas à pousser la porte de « La Fabrique à Parole » ou de la caravane « La récolte ». ●

http://limagequiparle.org
http://larecolte.bzh/index.php

Patricia Le Calvez, tricoteuse de projets

Mélanie Gaultier

UN SERVICE CIVIQUE QUI A PORTÉ SES FRUITS

Mélanie Gaultier

C'est avec les yeux qui pétillent que Mélanie raconte son expérience en service civique au sein de l'Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ADESS) à Guingamp. Et elle a raison car c'est une belle histoire qui illustre parfaitement l'importance du milieu associatif sur le territoire et l'utilité de tisser des liens de proximité.

Après une recherche infructueuse d'alternance pour préparer un BTS, Mélanie se rapproche de la Mission Locale pour trouver des solutions d'orientation. Elle s'engage pour le service civique et choisit d'intégrer l'ADESS Ouest Côtes d'Armor pour neuf mois. Sous la tutelle de Mégane Nignol, elle découvre l'association et participe à de nombreuses missions.

Arrivée en fin de contrat, Mélanie postule de nouveau pour un BTS Gestion des PME et, on lui propose un poste d'assistante de direction en alternance. Sur le chemin des études et de l'emploi en cette fin d'année, Mélanie déborde d'enthousiasme. ●

Pour creuser le sujet…

L'ADESS et « L'image qui parle » sont membres du groupe de travail sur la vie associative piloté par l'agglomération, qui a notamment élaboré la charte d'engagements réciproques destinée aux associations locales.

Retrouvez la charte sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/se-divertir/culture/politique-associative

MES SERVICES

Préserver le milieu naturel,

une priorité de l'assainissement non collectif

Contrôle d'un assainissement non collectif chez un particulier

LE PARC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION COMPTE ENVIRON 18 000 INSTALLATIONS SUR LE TERRITOIRE. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) A POUR MISSION DE CONTRÔLER LEUR BON FONCTIONNEMENT AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE POLLUTIONS ET DE GARANTIR LA SALUBRITÉ PUBLIQUE.

Le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement permet de préserver les milieux naturels

Toutes les eaux usées doivent être épurées avant leur retour au milieu naturel pour préserver l'environnement et respecter la santé publique. Les enjeux sont donc importants et dans ce cadre, les propriétaires de logement ou de bâtiment professionnel sont responsables de l'entretien et du maintien en bon état de leur installation.

En application de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, la Communauté d'Agglomération est chargée du contrôle et du suivi des systèmes d'assainissement non collectif. Les modalités de ces contrôles sont fixées par l'arrêté ministériel du 27 avril 2012 relatif aux missions de contrôle des installations d'assainissement non collectif. Le SPANC a été créé pour cela et son financement doit légalement être assuré par les usagers, les contrôles leur sont donc facturés.

Le SPANC intervient à différents niveaux : périodiquement pour contrôler les installations existantes, en amont pour vérifier les projets d'installation et après la réalisation pour s'assurer de la conformité des travaux effectués.

Des missions de contrôle et de conseil

Les installations présentant des risques sanitaires sont soumises à un contrôle de bon fonctionnement et d'entretien tous les quatre ans contre neuf ans pour celles qui ne présentent pas de risque direct.

Pour les constructions neuves, une étude de sol et de filière doit être réalisée pour déterminer quel type d'installation envisager et la dimensionner. Elle peut être réalisée par un bureau d'études spécialisé.

Une demande d'installation de dispositif d'assainissement non collectif accompagnée de l'étude doit être transmise au SPANC pour permettre l'examen du projet (contrôle de conception), cet avis est une pièce importante du permis de construire. Un contrôle de réalisation s'impose ensuite pour s'assurer que les travaux sont conformes au projet présenté et aux règlementations en vigueur. De même, pour les réhabilitations, les projets doivent être soumis au SPANC pour accord et validation.

Dans le cadre de la vente d'un bien, il est obligatoire depuis 2011 de présenter un diagnostic datant de moins de trois ans. Si l'installation est considérée à risque, la liste des travaux à réaliser doit être détaillée pour informer l'acheteur, qui a l'obligation de faire le nécessaire dans un délai d'un an après signature de l'acte.

Huit techniciens du SPANC interviennent sur l'agglomération et l'équipe s'organise autour de trois sites différents à Callac, Grâces et Plourivo. Le SPANC se tient à la disposition des particuliers pour les conseiller dans le choix ou la mise en place d'une filière et répondre aux questions techniques, réglementaires ou financières. N'hésitez pas à prendre rendez-vous. ●

Service Eau et assainissement
eau.assainissement@guingamp-paimpol.bzh
Tél. 02 96 13 59 59
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/au-quotidien/preserver-recycler/eau-et-assainissement/assainissement-non-collectif

Visite de l'école de Maritampona

MES GRANDS PROJETS

Coopération décentralisée à Madagascar

L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL EST UN ENJEU IMPORTANT POUR LES COLLECTIVITÉS. C'EST UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE ET COOPÉRATIF, QUI PERMET DE CRÉER DES LIENS ET DE DÉVELOPPER DES PARTENARIATS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES, INSTITUTIONNEL, ÉCONOMIQUE OU CULTUREL. GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DANS LA RÉGION DE BONGOLAVA, DANS LE CENTRE-OUEST DE MADAGASCAR.

Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit les actions engagées en 2011 à Madagascar par la Communauté de communes Paimpol-Goëlo avec l'appui de l'AFDI, Agriculteurs Français et Développement International et l'APDIP, Association des Paysans pour le Développement Interprofessionnel et en collaboration avec Leff Armor Communauté.
L'île de Madagascar, réputée pour sa faune, sa flore et sa biodiversité, est aussi l'un des pays les plus pauvres de la planète, son économie repose essentiellement sur l'agriculture.

De Guingamp à Maritampona

Ce projet partenarial de coopération décentralisée a pour objectif de participer au développement rural de la commune de Maritampona, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de la région de Bongolava.

Reconnue par les autorités locales comme un acteur majeur du développement de la région, l'APDIP intervient auprès de 420 agriculteurs, organisés en 58 groupements, pour renforcer leurs capacités de production et leurs compétences en semence, fertilisation, diversification et organisation. Les résultats des actions menées sont mesurables, puisque par exemple, le rendement à l'hectare d'une parcelle de haricots est passé de 552 kg à 834 kg en un an.
L'agglomération a aussi fait le choix de soutenir le développement communal en participant au financement d'un poste d'animateur à Maritampona. Son rôle est d'élaborer un programme communal de développement, d'entretenir le lien entre les producteurs et l'APDIP et de trouver les partenariats techniques et financiers nécessaires à la réalisation des projets. En septembre 2019, sous l'égide de l'ancien Président de l'AFDI, une délégation composée d'élus et d'agents de Leff Armor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération s'est rendue à Madagascar pour faire un bilan des actions menées et identifier les initiatives à accompagner. Une résidence itinérante en immersion dans les familles malgaches, pour mieux appréhender leur quotidien, comprendre au plus près leurs besoins et témoigner des conditions de vie à Madagascar.

Rencontre avec Daniel Emiarivomanjatoalalo, maire de Maritampona, et Emmanuel Randrianarison l'animateur communal

" ***Extrait d'un carnet de voyage de ces huit jours d'itinérance...***

Levés avec le soleil à 5h du matin, nous partageons le petit-déjeuner avec la famille qui nous héberge avant de se rassembler devant le camion. Conduits par notre chauffeur, nous parcourons à peine 20 km en 2h sur les pistes de poussière rouge pour aller à la rencontre des agriculteurs locaux et visiter les équipements communaux (écoles, collèges, centre de santé, mairies...).
À la tombée de la nuit à 18h, par deux ou trois, nous arrivons dans une nouvelle famille. La soirée est riche en échanges, il y a toujours un traducteur car les familles parlent souvent exclusivement malgache. La délégation est accueillie en toute simplicité avec les moyens locaux. Personne n'est resté indifférent.

Plus d'infos sur
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/la-cooperation-decentralisee

+ *Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh*

MES ÉVÈNEMENTS

Vous y étiez...

1 // ***Juillet 2019***
JEUNESSE
Cet été, 221 missions ont été réalisées par 69 jeunes dans le cadre du dispositif « Argent de poche ».

2 // ***28 août 2019***
ENVIRONNEMENT
Ambiance musicale et conviviale avec Swing Cagole Orkestra au Palacret à Saint-Laurent.

3 // ***13 septembre 2019***
PLAN CLIMAT
Projection du film « Après-demain » suivie d'un échange sur le développement des énergies renouvelables citoyennes sur le territoire à la Mairie de Louargat.

4 // ***28 septembre 2019***
ASSOCIATIONS
Plus de 150 participants aux Rencontres de la vie associative au Lycée Kernillien à Plouisy.

5 // ***9 octobre 2019***
DIVERTISSEMENT
La carte aux trésors a su révéler la beauté du territoire, de la Vallée des Saints à l'Île de Bréhat.

6 // ***11 octobre 2019***
PETITE ENFANCE
Atelier peinture pour 16 enfants du Relais Parents Assistants Maternels de Guingamp. Âgés entre 18 mois et 3 ans, les bambins étaient accompagnés de leurs assistantes maternelles et de leurs parents.

7 // ***12 & 13 octobre 2019***
PRÉVENTION DES DÉCHETS
Portes ouvertes au SMITRED Ouest d'Armor, l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'ensemble des installations de traitement des déchets à Pluzunet, en présence des équipes de l'agglomération.

1

3

2

4

5

6

7

MON AGENDA

Y serez-vous ?

De nombreuses animations au Palacret

En Avant Guingamp !

Abbaye de Beauport

NOVEMBRE

16

ATELIER COMPOSTAGE
Palacret à Saint-Laurent
Atelier éco-responsable pour apprendre à faire du compost à partir des déchets de son jardin : branches, feuilles, gazon... Fabrication d'un tamis à compost par famille. Par War dro an Natur.
Tarif : 10 € I De 10h à 12h

21

CINÉ-DÉBAT SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Cinéma Les Korrigans à Guingamp
Diffusion du film « Le Mariage de Verida » de Michela Occhipinti.
Plein tarif : 6 € I À 20h

Jusqu'au 23

PLACE AUX FAMILLES
Sur les territoires de Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté
Spectacles, rencontres-débats, conférences, jeux, expos, rétrogaming... le plein d'activités pour toute la famille.

24

SALON DU LIVRE BREIZH LITTÉRAPLUME
Manoir de la Noë Verte à Lanloup
Animations médiévales et conférences à l'occasion du 4ème salon du livre.
Entrée gratuite I De 10h à 18h

30

ATELIER DÉCORATION DE NOËL
Centre Forêt Bocage à La Chapelle Neuve
Prenez un morceau de bois, un bout de ficelle, ajoutez des noisettes et vous obtiendrez un sapin de Noël plus qu'original et entièrement naturel ! Illuminez votre Noël de nature et de créativité !
Tarifs : 5 € par personne, 2 € pour les adhérents, gratuit - de 8 ans I À 15h

DÉCEMBRE

01

FÊTE DES GRAINES
Château de Lady Mond à Belle-Isle-en-Terre
Proposée par Eaux et Rivières de Bretagne. Échange et vente de semences, partage de savoir-faire. Ateliers, conférences, expositions, vente de produits bio et petite restauration.
Tarif : 1 € I De 10h à 18h

14

EAG/REIMS
L'Akamedi à Pabu
Venez supporter l'équipe féminine en D1 !
Gratuit I À 14h30

19

ATELIER PRODUITS MÉNAGERS NATURELS
MJC de Bégard
Atelier pour apprendre à fabriquer soi-même des produits ménagers de manière naturelle.
Par Minimal Cosmetics.
Tarif : 10 € I De 18h30 à 20h30

20

À LIVRES OUVERTS
Centre Culturel La Sirène à Paimpol
Spectacle par Vassili Ollivro et Yann Quéré. Un spectacle familial où les deux conteurs racontent un monde de papier, dans lequel les histoires prennent vie par la parole.
Plein tarif : 10 €, tarif réduit : 8 € I À 20h30

21 au 05 janvier

NOËL À BEAUPORT
Abbaye de Beauport à Paimpol
Pour Noël, l'Abbaye se pare de ses plus beaux atours. Un parcours mène du cloître à l'abbatiale, de la salle au duc aux jardins, à la découverte de décors renouvelés chaque année. À la tombée de la nuit, les lumières se dévoilent et l'ambiance se fait féérique, presque mystérieuse.

Pour ne rater aucun évènement à venir !

+ ***Retrouvez plus d'évènements sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh***

Guingamp Paimpol
AGGLOMÉRATION

Trajectoire ZÉRO déchet

GUINGAMP-PAIMPOL
TRAJECTOIRE ZÉRO DÉCHET
AGGLOMÉRATION

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

LE STUDIO www.lestudio.bzh © Crédit photo : Getty images